

Un quartier achalandé à l'entrée de la ville :

Responsable d'opérations

Nuria Nin

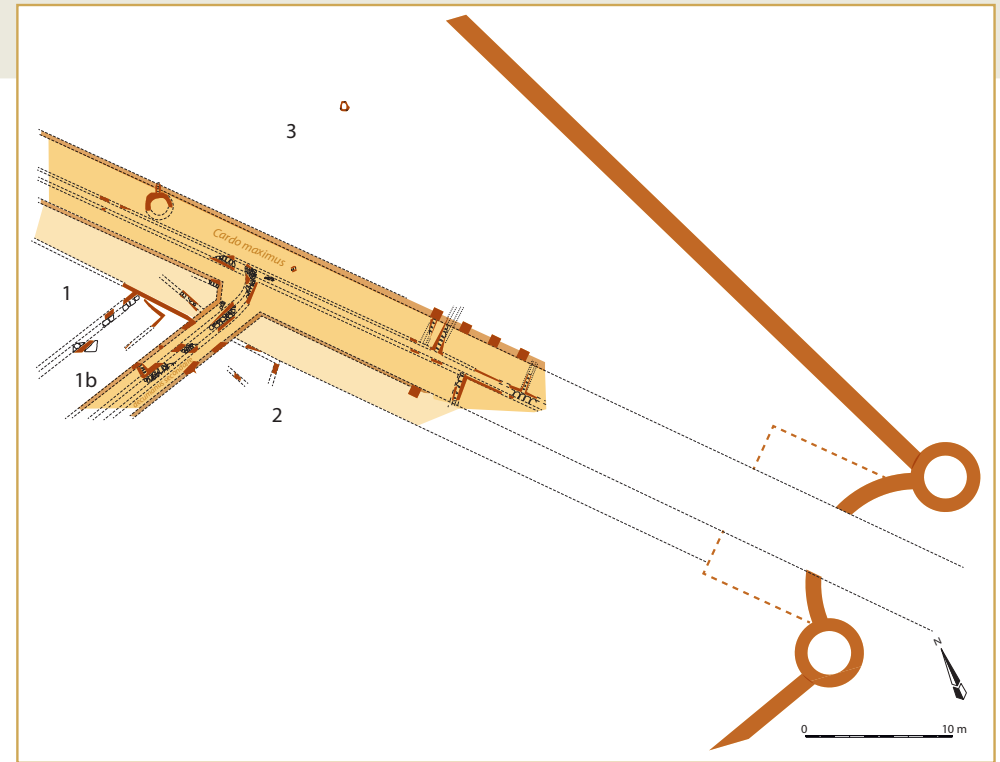
Palais Monclar Rue Peiresc

Il est fréquent, à Aix-en-Provence, que des vestiges ne soient plus perceptibles que par l'empreinte qu'ils ont laissée dans les sols. La raison première de cette situation assez désastreuse pour l'archéologue, est la pratique, souvent très ancienne, de récupérer tous les matériaux utiles pour d'autres usages. Elle a contribué non seulement à éradiquer physiquement toutes les constructions, mais à oblitérer aussi les liaisons stratigraphiques entre murs et sols, pourtant indispensables à la restitution des étapes de l'occupation d'un lieu.

Le site présent sous l'actuel Palais de Justice Monclar et la rue Peiresc est une belle illustration de cette situation. Exhumés à l'occasion de la construction du nouveau palais de justice annexe et de sa liaison avec le palais Verdun, en 1994-1995 et 1996, les vestiges ne s'y lisaient quasiment plus qu'en négatif, imposant un surcroît d'imagination pour remplir les vides qu'ils ont laissés. La construction, par l'architecte parisien Claude-Nicolas Ledoux, des fondations de la maison d'arrêt qui a précédé le Palais Monclar n'a rien arrangé. Celles-ci ont surimposé leur puissante trame quadrillée aux éléments anciens encore préservés.

Une voirie monumentale à l'entrée de la ville

Si détériorés qu'ils soient, les vestiges antiques n'en restituent pas moins un fragment de la trame urbaine dans un quartier particulier de l'agglomération antique. Le site se trouve, en effet, intra-muros, mais à 100 m à peine de la porte sud-est par laquelle la voie Aurélienne pénétrait dans la ville sous la forme du *cardo maximus*. On s'attendait à trouver ce *cardo* dont la trajectoire devait traverser en diagonale, du sud-est au nord-ouest, les terrains ouverts aux recherches (212). Mais la voie n'était en fait plus lisible que grâce aux murs de façade des îlots riverains et au collecteur qui circulait sous son emprise. Ces éléments ont suffi cependant pour lui restituer une largeur d'environ 10,50 m, augmentée par deux portiques attestés, au sud, par une série de puissants dés de 1,30 m de côté, disposés à intervalles de 3,10 m, et, au nord, par la présence d'une bande de terrain de 4,45 m de large, vierge de constructions. La chaussée était très certainement dallée comme en témoignent quelques blocs de pierre froide, épars dans des remblais ou en emploi dans des aménagements médiévaux. Leurs dimensions imposantes témoignent de la qualité du revêtement ; l'un d'eux mesurait 3,30 m de long et 0,80 m de large (ép. 0,60 m) et sur l'une des dalles étaient visibles deux ornières dont l'écartement a une largeur similaire à celle relevée au niveau de la porte d'Italie, par Esprit-Antoine Gibelin, au moment de la démolition du palais comtal en 1786, soit 1,45 m. Sur ce *cardo* se greffait, à l'est, un *decumanus* secondaire dont l'emprise se lit, là encore, grâce aux îlots qui le bordent. La distance entre leurs murs de façade laisse la place à une voie de 4,40 m de large dont l'orientation ouest-sud-ouest/est-nord-est diverge sensiblement de celle des autres rues *decumanes*, et forme, avec le *cardo maximus*, un angle de 65°, qui ne favorisait certainement pas la circulation.



212 Plan des vestiges mis au jour sous le palais Monclar et la rue Peiresc en 1994/1996

Un indice du tracé du rempart sud

Pour que ce decumanus ait suivi une direction si atypique, non conforme à la trame urbaine générale, partout orthonormée, il fallait une raison impérieuse. La topographie locale ne peut ici être mise en avant, elle n'est, en effet, marquée par aucune contrainte particulière. L'explication la plus convaincante est de lier l'orientation divergente de la rue à la fortification méridionale dont on restitue traditionnellement le tracé quelque 70 m plus au sud, au niveau de la rue Espariat qui suit justement une telle direction. L'enceinte a ainsi pu imposer, dans ce quartier du moins, une trame différente dont on ne sait à quel endroit précisément elle cédait la place à la trame orthonormée reconnue partout ailleurs dans la ville.

Le réseau des collecteurs publics

Le site a également livré plusieurs équipements liés à l'évacuation des eaux usées et de pluie, qui permettent de lire les transformations apportées au réseau d'assainissement public, ses défauts de conception et les solutions trouvées pour y remédier.

Il fut un temps où les collecteurs publics n'existaient pas. C'est un simple puits perdu, de grandes dimensions (diam. intérieur : 2,50 m), installé sous la voie, qui servait de réceptacle aux égouts privés (213). Pour garantir une gestion satisfaisante des eaux sales, il faut imaginer que d'autres puits perdus s'échelonnaient le long de la rue à intervalles réguliers, à l'image de celui qui a été mis au jour dans l'emprise d'un autre cardo, secondaire, sur le site des Thermes Sextius.



214 Collecteur public construit sous le cardo maximus (au 1er plan) et le decumanus maximus (au 2nd). Le coude que fait l'égout pour suivre ces deux voies se voit bien à gauche de la photographie.



213 Puits perdu tardo-républicain ou augustéen au centre. De part et d'autre deux puits plus récents, peut-être liés à des maisons

L'installation de conduites linéaires sous les chaussées, remonte aux premières décennies du 1er s. ap. J.-C. Au moment de sa création, l'égout installé sous le cardo n'a toutefois pas un développement continu sous la voie, mais se compose de deux tronçons indépendants et non communicants. Celui qui arrivait depuis le nord, se greffait sur le collecteur du decumanus (214). L'autre reprenait au sud du carrefour formé par les deux voies et c'est sans doute lui qu'Esprit-Antoine Gibelin a observé, en 1786, au niveau de l'entrée dans la ville.

Les problèmes rencontrés dans le transit des eaux usées ont toutefois rapidement imposé de modifier le raccordement entre ces différents collecteurs. Quasiment au croisement des deux rues, fut ainsi construit un avaloir à partir duquel l'égout décuman a été connecté au tronçon sud de l'égout cardinal, qui semble cependant être toujours resté indépendant de son homologue nord (215). Il faut dire qu'en dépit de la largeur des conduites (0,70 m), l'angle formé par les deux rues, ne devait pas faciliter la circulation des eaux sales et surtout des déchets qu'elles transportaient. À partir de la fin du IIe siècle, ce réseau a fait l'objet d'un entretien moins régulier qui a entraîné son lent colmatage. De très épais dépôts se sont accumulés dans les parties de canal conservées, indiquant de longues phases de stagnation des eaux (216). Le mobilier piégé dans ces dépôts indique une utilisation intense du réseau jusqu'au début du IVe s. au moins.

Échoppes et boutiques, le long du cardo

L'organisation des vestiges et notamment le passage des voies permettent de restituer au moins trois îlots : les deux premiers à l'angle sud-ouest (1 du plan 212) et l'autre à l'angle sud-est du cardo et du decumanus (2) ; le troisième à l'est du cardo (3). Ici, les seuls témoins encore présents sur près de 1800 m², sont des portions d'égouts domestiques et un puits qui recelait plusieurs cruches attestant une occupation entre le milieu du Ier s. ap. J.-C. et le milieu du IIIe siècle.

L'organisation intérieure de l'îlot qui se développait au sud-ouest du croisement des deux voies (1) a dû s'adapter non seulement à la configuration particulière que ces dernières lui conféraient, mais aussi à la topographie du site, qui a nécessité un aménagement en terrasse d'ouest en est. Les quelques murs mis au jour au sein de cette insula, montrent combien l'agencement de ce dernier fut tributaire de la voirie. En rive ouest du decumanus, une bande de terrain parallèle à la rue et profonde de 8 m, se distingue du cœur d'îlot. Elle a pu correspondre à l'emplacement de boutiques ou de locaux artisanaux ouvrant directement sur la voie. L'étagement des sols a permis de distinguer quatre états d'occupation, dont la rapide succession témoigne de la relative vitalité du secteur. L'occupation des lieux y a été reconnue depuis la période augustéenne jusqu'au IIIe s. ap. J.-C. L'absence de vestiges après cette date tient moins à un délaissement du quartier, que dément le fonctionnement des égouts, qu'à des destructions postérieures.

À quelques mètres de l'entrée de ville, se dessine ainsi un secteur urbain où la voirie a revêtu très tôt un caractère monumental tant par ses dimensions que par ses aménagements (dallage, portiques). Bien visible, la cour à cavaedium qui encadrait la porte d'Italie devait en outre opposer un décor majestueux pour qui venait du nord de la ville. Ce cadre urbain assez remarquable, accueillait boutiques, échoppes et sans doute aussi des petits ateliers artisanaux offrant une ambiance très animée, en adéquation avec la proximité de la porte, lieu de transit des hommes et des marchandises.



215 Puitsard construit pour permettre de raccorder l'égout du decumanus à celui méridional du cardo



216 Collecteur public en cours de colmatage, faute d'entretien